



ATTESTATION DE CONFORMITE

L'association Demain la Terre atteste que l'entreprise adhérente :

VAL LEGUMES S.A.S.

Respecte les exigences requises pour l'obtention du label Demain la Terre conformément au protocole de contrôle et au référentiel en vigueur pour les productions suivantes :

Ail, Echalion, Echalote, Oignon

Le périmètre détaillé, incluant les stations et exploitations concernées, figure en annexe.

L'audit a été réalisé par un organisme de contrôle indépendant le 15 et 16 décembre 2025.

Attestation valable du 31/01/2026 au 30/01/2027

Fait à Avoine, le 05/01/2026

Authentifiée par :

Geoffroy CORMORECHE
Président